



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2024-209

PUBLIÉ LE 4 AVRIL 2024

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Hospitalisation à Domicile

75-2024-03-28-00011 - Arrêté de délégation de signature matières déléguées de Florent Bousquie 28 mars 2024 (2 pages) Page 3

75-2022-03-28-00011 - Arrêté de délégation de signature matières déléguées RAA de Florent Bousquie 28 mars 2024 (2 pages) Page 6

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat

75-2024-04-04-00003 - ARRETE portant subdélégation de signature par **??** Monsieur Stéphane SCOTTO directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (20 pages) Page 9

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2024-03-28-00011

Arrêté de délégation de signature matières
déléguées de Florent Bousquie 28 mars 2024

Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R.6147-10 du Code de la santé publique

Le Directeur de l'Hospitalisation à Domicile de l'AP-HP,

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, D.6143-33 à D. 6143-35, R-6147-5 et R.6147-10

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

Vu l'arrêté du Centre national de gestion en date du 7 mars 2024 détachant Monsieur Florent BOUSQUIE, directeur d'hôpital (hors classe) sur l'emploi fonctionnel de directeur de l'hospitalisation à domicile de l'AP-HP pour une durée de quatre ans à compter du 11 mars 2024,

Vu l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur 75-2022-07-05-00014 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation générale de signature est donnée à M. Etienne LISSILLOUR, Adjoint au directeur, Directeur de la Stratégie, de la Qualité et des Projets à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'HAD, dans le champ d'attribution du directeur de l'HAD, M. Florent BOUSQUIE déterminé par l'arrêté directeur n° 75-2024-03-27-00011 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Florent BOUSQUIE et de M. Etienne LISSILLOUR, délégation générale de signature est donnée à Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE, Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à :

Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE, Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des Ressources Humaines) et uniquement pour les matières de l'arrêté n°75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, C, F, G, H, I), relevant de son domaine.

M. Romain LE CLERC, Directeur adjoint des Finances, de l'Investissement et des Services économiques, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Finances, Investissement, Services économiques et système d'information) et uniquement pour les matières de l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, D, E, F, G, H), relevant de son domaine.

M. Philippe MAURICE, Coordonnateur Général des Soins,
à l'effet de signer toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux.

Article 3 :

En cas d'empêchement de Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE, Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Mme Delphine RENIER, attachée d'administration hospitalière,
à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE et uniquement pour les matières de l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, C, F, G, H et I), relevant de son domaine et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux.

Article 4 :

En cas d'empêchement de M. Romain LE CLERC, Directeur Adjoint des Finances, de l'Investissement et des Services économiques, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Mme Maryse ZALMA, attachée principale d'administration hospitalière,
à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Romain LE CLERC (Finances, Investissement, Services économiques et système d'information) et uniquement pour les matières de l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, D, E, F, G, H)

Article 5 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de l'Hospitalisation à Domicile déterminé par l'arrêté n° 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde et pour les actes et les décisions relevant de cette garde administrative à :

- L'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés des articles 2 à 4,
- Inès GRAVEY, Directrice Adjointe innovation et expérience usagers,

- Aux directeurs n'étant pas affectés pour leurs fonctions principales à l'HAD AP-HP nommés ci-dessous :

Nadia BENZEKRI, Directrice Adjointe siège AP-HP

Eric CHOLLET, Directeur Adjoint siège AP-HP

Jean-Baptiste HAGENMÜLLER, Secrétaire Général Adjoint siège AP-HP

Catherine HUYNH-VAN-PHUONG, Directrice Adjointe ACHAT

Laurence NIVET, Directrice déléguée AP-HP

Eric SIMON, Directeur Adjoint siège AP-HP

Article 6 :

L'arrêté du 09 janvier 2024 portant délégation de signature du directeur par intérim de l'Hospitalisation à Domicile est abrogé.

Article 7 :

Le directeur de l'Hospitalisation à Domicile est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région-Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 28 mars 2024


Florent BOUSQUIE
Directeur de l'HAD AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-03-28-00011

Arrêté de délégation de signature matières
déléguées RAA de Florent Bousquie 28 mars
2024

Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R.6147-10 du Code de la santé publique

Le Directeur de l'Hospitalisation à Domicile de l'AP-HP,

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, D.6143-33 à D. 6143-35, R-6147-5 et R.6147-10

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

Vu l'arrêté du Centre national de gestion en date du 7 mars 2024 détachant Monsieur Florent BOUSQUIE, directeur d'hôpital (hors classe) sur l'emploi fonctionnel de directeur de l'hospitalisation à domicile de l'AP-HP pour une durée de quatre ans à compter du 11 mars 2024,

Vu l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur 75-2022-07-05-00014 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation générale de signature est donnée à M. Etienne LISSILLOUR, Adjoint au directeur, Directeur de la Stratégie, de la Qualité et des Projets à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'HAD, dans le champ d'attribution du directeur de l'HAD, M. Florent BOUSQUIE déterminé par l'arrêté directeur n° 75-2024-03-27-00011 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Florent BOUSQUIE et de M. Etienne LISSILLOUR, délégation générale de signature est donnée à Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE, Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à :

Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE, Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des Ressources Humaines) et uniquement pour les matières de l'arrêté n°75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, C, F, G, H, I), relevant de son domaine.

M. Romain LE CLERC, Directeur adjoint des Finances, de l'Investissement et des Services économiques, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Finances, Investissement, Services économiques et système d'information) et uniquement pour les matières de l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, D, E, F, G, H), relevant de son domaine.

M. Philippe MAURICE, Coordonnateur Général des Soins,
à l'effet de signer toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux.

Article 3 :

En cas d'empêchement de Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE, Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :
Mme Delphine RENIER, attachée d'administration hospitalière,
à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marie-Gabrielle VAISSIÈRE et uniquement pour les matières de l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, C, F, G, H et I), relevant de son domaine et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux.

Article 4 :

En cas d'empêchement de M. Romain LE CLERC, Directeur Adjoint des Finances, de l'Investissement et des Services économiques, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :
Mme Maryse ZALMA, attachée principale d'administration hospitalière,
à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Romain LE CLERC (Finances, Investissement, Services économiques et système d'information) et uniquement pour les matières de l'arrêté 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, D, E, F, G, H)

Article 5 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de l'Hospitalisation à Domicile déterminé par l'arrêté n° 75-2024-03-27-00011 modifiant l'arrêté directeur susvisé pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde et pour les actes et les décisions relevant de cette garde administrative à :

- L'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés des articles 2 à 4,
- Inès GRAVEY, Directrice Adjointe innovation et expérience usagers,
- Aux directeurs n'étant pas affectés pour leurs fonctions principales à l'HAD AP-HP nommés ci-dessous :

Nadia BENZEKRI, Directrice Adjointe siège AP-HP
Eric CHOLLET, Directeur Adjoint siège AP-HP
Jean-Baptiste HAGENMÜLLER, Secrétaire Général Adjoint siège AP-HP
Catherine HUYNH-VAN-PHUONG, Directrice Adjointe ACHAT
Laurence NIVET, Directrice déléguée AP-HP
Eric SIMON, Directeur Adjoint siège AP-HP

Article 6 :

L'arrêté du 09 janvier 2024 portant délégation de signature du directeur par intérim de l'Hospitalisation à Domicile est abrogé.

Article 7 :

Le directeur de l'Hospitalisation à Domicile est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région-Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 28 mars 2024

SIGNE

Florent BOUSQUIE
Directeur de l'HAD AP-HP

Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Paris

75-2024-04-04-00003

ARRETE portant subdélégation de signature par
Monsieur Stéphane SCOTTO directeur
interrégional des services pénitentiaires de Paris

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE portant subdélégation de signature par

Monsieur Stéphane SCOTTO
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 19 avril 2021 portant nomination de Monsieur Stéphane SCOTTO, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 10 mai 2021

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté 75-2021-05-04-00001 du 4 mai 2021 de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Stéphane SCOTTO, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris Ile-de France.

Décide :

Article premier : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

M. Michael MERCI, secrétaire général

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, attachée d'administration de l'Etat.

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe à la cheffe du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

Article 2 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (**titre 2**) du programme 107 :

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris-Ile de France :

M. Michael MERCI, secrétaire général

Mme Clémentine PERSET-SCOTTO, cheffe du département des ressources humaines,

Mme Stéphanie CAMPS, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines

Mme Hélène TEULIERE, attachée

Mme Carole PADIE, attachée

Mme Asmine ASSOUMANY, SA

Mme Emilie BARBIER, Attachée

Mme Ghizlane RAZZAKH, SA

Mme Anne-France GIRARD, SA

Mme Marie-Ange DURAGRIN, AA

Mme Mélissa LAPOINTE, AA

Mme Laura RODRIGUES, AA

Madame Julie LUGUET, AA

Monsieur Senthyl BLAMPAIN, AA

Monsieur Sébastien RIBLET, AA

Mme Stephy RAVI, AA
Mme Virginie BOUDON, AA
Mme Cathy CEBE, AA
Mme Marina MIRANDA, AA

Les différents établissements et services :

Centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement
M. Renaud LASSINCE, adjoint chef d'établissement
Mme Aline FOUQUE, directrice des ressources humaines
M. Jocelyn POULLET, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement
M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement
M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Fresnes et QSL Villejuif– UHSI - UHSA

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
Mme Asmaa LAARRAJI, directrice, adjointe au chef d'établissement
M. Mourad BOUGHANDA, responsable des services administratifs et financiers

Établissement Public de Santé National de Fresnes

Mme Sylvie PAUL, cheffe d'établissement
Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement assurant l'intérim à compter du 02/04/2024
M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

Mme Souad BENCHINOUN, chef d'établissement
Mme Julia DOMERGUE, adjointe au chef d'établissement
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre)

M. Christophe LOY, Chef d'établissement
Mme Cécile MARTRENCHAR, adjointe chef d'établissement,
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement
Mme Carine JONROND, directrice des ressources humaines

Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny)

M Patrick HOARAU, chef d'établissement
M Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Centre pénitentiaire de la Seine Saint Denis (MA Villepinte et SAS Noisy-le-Grand)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
M. David LANGLOIS, adjointe au chef d'établissement
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement
Mme Bitan THIAM, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

Mme Nathalie FAUSTIN, cheffe d'établissement
Mme Audrey SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement
Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers
M. Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement
M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement
M. Christophe FESTIN, adjoint à la cheffe d'établissement

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris

M. Yannick LEMEUR, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M Ahmed CHAOUKI, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et probation
Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines

Mme Alexandrine BORGEAUD, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Blandine GROS BONNIVARD, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne

M. Edouard FOUCAUD, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie PELLIGRINI, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

Mme Virginie NOUAILLE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et probation
M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

M. Hervé MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M. Xavier FRANDON, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne

Mme Patricia THEODOSE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

Mme Jeannie NOAH, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

M. Théo GOMEZ, Directeur des services pénitentiaires placé

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature des demandes d'achat**) relatifs au budget opérationnel du programme 107 (HT2) titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce 912.

Article 4 : Est donnée subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

M. Michael MERCI, secrétaire général

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe à la cheffe du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

Département du Budget et des Finances (DBF)

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe à la cheffe du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

Mme Virginie DUEZ, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

Mme Pascal LAVORINI, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

Département des Affaires Immobilières (DAI)

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 724 « opérations immobilières déconcentrées ».

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 348 « performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » de la mission « transformation et fonction publiques » à compter du 21 mars 2023.

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

Article 5 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat signature des demandes dans les limites des seuils fixés en annexe 1, abondement des EJ, constatation du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements.

Service National des Transfèremnts

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts

Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable SNT

Mme Sylvie ERB, secrétaire administrative, service national des transfèremnts

ARPEJ (seuil de 3 000 €)

Mme Emilie ROLLOT, cheffe ARPEJ

Mme Dominique BERTHELOT, adjointe cheffe ARPEJ

Département du Budget et des Finances

Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe à la cheffe du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

M. Pascal LAVORINI, référent service facturier, pour les services faits

Mme Virginie DUEZ, référent service facturier, pour les services faits

Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement,

M. Renaud LASSINCE, adjoint chef d'établissement

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances

Mme Maryline MELKI, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim

Centre Pénitentiaire de Fresnes (dont QSL Villejuif) – UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement
M. Mourad BOUGHANDA, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement
Mme Bitan THIAM, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
Mme Isabelle LORENTZ, directrice adjointe au Chef d'établissement
M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement ;
M. Antonin GAYTON, adjoint à la cheffe d'établissement
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)

Mme Sylvie PAUL, Cheffe d'établissement
Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement assurant l'intérim à compter du 02/04/2024
M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Pour Mineurs de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)

Mme Souad BENCHINOUN, chef d'établissement
Mme Julia DOMERGUE adjointe au chef d'établissement
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Christophe LOY, chef d'établissement
Mme Cécile MARTRENCAR, adjoint au chef d'établissement
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement
M. Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Centre pénitentiaire de la Seine Saint Denis (MA Villepinte et SAS Noisy-le-Grand) (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
M. David LANGLOIS, adjoint au chef d'établissement
Mme Sadia MEDJBOUR, directrice des services pénitentiaires
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nathalie FAUSTIN, cheffe d'établissement
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement
Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers
M. Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne (seuil 3 000 euros HT)

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement
M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement
M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement (par intérim)

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

M. Yannick LE-MEUR directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M. Ahmed CHAOUKI, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Alexandrine BORGEAUD, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Blandine GROS BONNIVARD, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)

M. Edouard FOUCAUD, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie PELLIGRINI, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

Mme Virginie NOUAILLE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

M. Hervé MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M. Xavier FRANDON, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Patricia THEODOSE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Jeannie NOAH, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 6 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés en annexe 1 ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Service National des Transfèrments

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrments

Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable du SNT

Mme Sylvie ERB, gestionnaire SNT

Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coût)

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe à la cheffe du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Lisette DA SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics

M. Pascal LAVORINI, référent service facturier

Mme Virginie DUEZ, référente service facturier

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste

Mme Linda HONORE, économiste

M. Eric MASDIEU, économiste

M. Adrien CHENEVOTOT, économiste

Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Audrey ROBBE-DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF)

Mme Maryline MELKI, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim

M. Romain BOYRIE, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Angélique LAURIN, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Christine ENGUEHARD, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Laure CRESPO, secrétaire

Mme Noémie CROGNIER, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

M. Christophe GAUTHIER, économiste

Mme Muriel DUME, économiste

Mme Anne-Cécile CLAIN, économiste

M. PINSON KEVIN, économiste

Centre Pénitentiaire de Fresnes et QSL VILLEJUIF- UHSI - UHSA (seuil 12 000 euros HT)

M. Mourad BOUGHANDA, responsable des services administratifs et financiers

Mme Vanessa THOMAR, économiste

Mme Danièle BUISSON, économiste

Mme Milena FRANCOIS, économiste

Mme Ursula LOTAIRE, économiste

Mme Erika SAINT-AURET, économiste

Mme Mariam TOUNKARA, économiste

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bitan THIAM, responsable des services administratifs et financiers
Mme Annick MOREL, économat
Mme Clémence CUVELIER, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers
Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Myriam SEMLYENI, économat
Mme Jessica INACIO, économat

Etablissement Pour Mineur de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)

Mme Achouack HANHANI, économat
Mme May GUILLAUMET, économat

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers
Mme Aissata-Saranke CONTE, économat
M. Jordan BONNET, économat
Mme Murielle-Bénédicte ORANCE, économat

Centre pénitentiaire Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
M. François PECIC, économat
Mme Nancy RESTOUX, économat

Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers
Mme Hélène THOURET, économat
Mme Nathalie ROUSSEAU, économat
Mme Christelle PLISSON, économat

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALAUS, économat
Mme Monique ELISABETH, économat
Mme Sandra GASTIN, économat

Centre pénitentiaire de la Seine Saint Denis (MA Villepinte et SAS Noisy-le-Grand) (seuil 6 000 euros HT)

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers
Mme Lange Irène LAURAC, économat
Mme Peggy PROMENEUR, économat
Mme Nicole BERTIN, économat
Mme Anaëlle ALIN, économat

Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers
M Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers
Mme Sophie GOB, économat
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

Établissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nassyra HOMASSEL, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale
Mme Vanessa CLERY, économat

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sabrina LOUIS, économat
M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat
Mme Joséphine LECURIEUX-RICHEMONT, économat

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

Mme Inès KORCHI, économat

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

M. Thierry CANNIERE, économat
Mme Fabienne BREHAUT, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers
M. Nicolas FROUIN, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sabrina M'MOUHADI, responsable des services administratifs et financiers
M. Gérard CONEJOS, économat
Mme Nathalie ZEMBALIA, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers
Mme Céline BIDAL, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers,
Mme Nelly SIMON, économat
Mme Natividad RIVERO, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers
M. Xavier ETOUNDI, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers
Mme Najeera MARECAYAR, économat
Mme Florence CYRILLE, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Soraya HAMILA, économiste

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Dominique JANO, économiste

Site Fourier

Mme Nathalie BRETON, gestionnaire du site

Article 7 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat signature des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés à l'annexe 1 d'abondement des EJ , et de constatation du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

Mme Isabelle LIBAN, Directrice interrégionale adjointe,
M. Michael MERCI, Secrétaire général
Mme Marie-France TIGEON, Cheffe du Département du Budget et des Finances
Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe à la cheffe du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux,

Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement,
M. Renaud LASSINCE, adjoint chef d'établissement
Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances
Mme Maryline MELKI, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim
Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim

Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement
M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement
M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement
M. Mourad BOUGHANDA, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bitan THIAM, responsable des services administratifs et financiers
Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement assurant l'intérim à compter du 02/04/2024
M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Christophe LOY, Chef d'établissement
Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe au chef d'établissement
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement
M Thomas BENESTY, adjointe au chef d'établissement,
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Centre pénitentiaire de la Seine Saint Denis (MA Villepinte et SAS Noisy-le-Grand) (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
M. David LANGLOIS, adjoint au chef d'établissement

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire sud francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement
Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers
Mme Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande (dans la limite des seuils fixés en annexe 1), établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

Article 8 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Audrey ROBBE-DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF)
Mme Maryline MELKI, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim
Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim
Mme Jessica LAMEIRA, gestionnaire financier

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers
M. Christophe GAUTHIER, économiste
Mme Muriel DUME, économiste
Mme Anne-Cécile CLAIN, économiste
M. Kévin PINSON, économiste

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste
Mme Linda HONORE, économiste
M. Eric MASDIEU, économiste
M. Adrien CHENEVOTOT, économiste

Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

M. Mourad BOUGHANDA, responsable des services administratifs et financiers
Mme Vanessa THOMAR, Responsable de l'économiste
Mme Erika SAINT-AURE, économiste
Mme Danièle BUISSON, économiste
Mme Milena FRANCOIS, économiste

17/20

Mme Houda OUBERCHKIK, économat
Mme Mariam TOUNKARA, économat

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bitan THIAM, responsable des services administratifs et financiers
M. Clémence CUVELIER, économat
Mme Annick MOREL, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers
Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Myriam SEMLYENI, économat
Mme Jessica INACIO, économat

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALAUS, économat
Mme Monique ELISABETH, économat
Mme Sandra GASTIN, économat

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Marilynne BAYE, responsable des services administratifs et financiers
Mme Aïssata-Saranke CONTE, économat
M. Jordan BONNET, économat
Mme Murielle-Bénédicte ORANCE, économat

Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
M. François-Xavier PECIC, économat
Mme Nancy RESTOUX, économat

Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers
Mme Hélène THOURET, économat
Mme Christelle PLISSON, économat
Mme Nathalie ROUSSEAU, économat
M. Dominique JARNO, économat

**Centre pénitentiaire de la Seine Saint Denis (MA Villepinte & SAS Noisy-le-Grand)
(seuil 6 000 euros HT)**

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers
Mme Lange Irène LAURAC, économat
Mme Peggy PROMENEUR, économat

Mme Nicole BERTIN, économat
Mme Anaëlle ALIN, économat

Centre pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nina TOPELLO-THIBAUD, responsable des services administratifs et financiers
M. Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers
M. Patrick HAMLET, économiste
Mme Sophie GOB, économat
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

Article 9 : Tout dossier de subvention (de quelque nature qu'il soit : association pour les personnels, personnes détenues, familles...) devra recevoir l'accord préalable du directeur interrégional, au premier euro, aux fins de présentation à la validation et signature de M. SCOTTO. Sans un retour de la part de la DISP, la dépense ne pourra pas être engagée par les structures. L'ensemble des dossiers seront transmis au DBF.

Article 10 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 11 : L'arrêté IDF 75-2024-03-19-00001 du 15 mars 2024 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Article 13 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs (échelon de la région d'Ile-de-France et de Paris) de la préfecture, accessibles sur le site Internet de la préfecture : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/, et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication.

Fait à Fresnes, le 27-03-2024

signé

Stéphane SCOTTO
Directeur interrégional
des services pénitentiaires de Paris-Ile-de-France

Annexe 1
à l'arrêté portant subdélégation de signature de
Monsieur Stéphane SCOTTO
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

BOP DISP PARIS / 2023

Seuil validation par acte (DA, abondement...)
pour le programme 107 et le compte de commerce 912 au-delà
duquel la DA devra être validée par le DBF après signature de
l'imprimé (DA) par le prescripteur

Centre de coût Chorus	Seuil en €
CD MELUN	12 000 HT
CP BOIS D ARCY	12 000 HT
CP FLEURY MEROGIS	12 000 HT
CP FRESNES	12 000 HT
MC POISSY	12 000 HT
CP PARIS LA SANTE	6 000 HT
CPREAU	6 000 HT
CP MEAUX	6 000 HT
EPM PORCHEVILLE	6 000 HT
CP NANTERRE	6 000 HT
CP OSNY	6 000 HT
MA VILLEPINTE	6 000 HT
EPSNF	6 000 HT
MA VERSAILLES	6 000 HT
Paris Commun PREJ	3 000 HT
CSL CORBEIL ESSONNES	3 000 HT
CSL GAGNY	3 000 HT
CSL MELUN	3 000 HT
SPIP ESSONNE	3 000 HT
SPIP HAUTS DE SEINE	3 000 HT
SPIP PARIS	3 000 HT
SPIP SEINE ET MARNE	3 000 HT
SPIP SEINE ST DENIS	3 000 HT
SPIP VAL D'OISE	3 000 HT
SPIP VAL DE MARNE	3 000 HT
SPIP YVELINES	3 000 HT
UHSA 75	3 000 HT
UHSI 75	3 000 HT